

2012  
FICHE D'ENGAGEMENT

Organisateur de l'épreuve : \_\_\_\_\_

Dates : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Tel : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_

Club : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_ Classement : \_\_\_\_\_

Catégorie (à entourer) :

9 ans (2003)

10 ans (2002)

11 ans (2001)

12 ans (2000)

13/14 ans (1999-1998)

Je peux jouer en semaine après : \_\_\_\_\_ heures

Je peux jouer le mercredi matin OUI NON

Je peux jouer le mercredi après-midi OUI NON

Je peux jouer le samedi matin OUI NON

Observation : indisponibilité exceptionnelle : \_\_\_\_\_

Je joins le montant des droits d'engagement, soit.....€.

Date

Signature

**Le joueur devra obligatoirement se présenter avec sa licence 2012 et son certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis en compétition (CMNCPTC) au du J.A. un quart d'heure avant le début du match.**



LIGUE DU LYONNAIS



COMITE DE LA LOIRE DE TENNIS

**BNP PARIBAS-T.T.J.42**

**2012**

**21ème Trophée  
Tennis Jeunes**



**Catégorie :  
Garçons**

**9 ans, 10 ans,  
11 ans, 12 ans,  
13/14 ans.**



**BNP PARIBAS**  
La banque d'un monde qui change

## CIRCUIT BNP PARIBAS - T.T.J. 42 - Règlement 2012

**ART.1** : Le circuit BNP Paribas-T.T.J. 42 est contrôlé par la Commission départementale des Jeunes de la Loire. Il regroupe 20 clubs ayant accepté la charte élaborée par le Comité Départemental et définie dans les articles suivants.

**ART.2** : Les compétitions de ce circuit se disputent suivant les formats de jeux mis en place au niveau départemental et détaillés sur l'affiche "Formats de jeu - Compétitions jeunes 2012 dans la Loire" disponible dans vos clubs. .

**ART.3** : En fonction de leur niveau, un certain nombre de joueurs(euses) seront autorisé(e)s à jouer dans une catégorie supérieure.

Une liste de ces enfants sera établie dès le début de la saison. Ces enfants seront avertis par courrier. En fonction des résultats obtenus, d'autres enfants pourront être ajoutés à la liste en cours d'année. **Tous les autres enfants doivent obligatoirement s'inscrire dans leur catégorie d'âge et pourront ensuite, si le club d'accueil le peut, les inscrire dans une autre épreuve.**

### ART.4 :

Seuls les 8 ans figurant sur une liste établie par le conseiller sportif départemental et titulaire d'un certificat médical de sur classement délivré par un médecin agréé FFT seront autorisés à participer avec les 9 ans, d'après l'article 31 des règlements sportifs.

**ART.5** : Pour les 9/10 ans, la compétition est organisée suivant un système de **poules de 3 ou 4 joueurs. Les matches de toutes les poules de 3 ou de 4 se jouent en 2 manches de 4 jeux avec jeu décisif à 3/3 et No Ad à 40-40; le 3<sup>ème</sup> set est remplacé par un jeu décisif.** Eviter les poules de 5.

Les qualifiés de poules entrent ensuite dans un tableau final.

**Dans un tableau à élimination directe** le match sera gagné au meilleur des 3 manches de 5 jeux avec jeu décisif à 4/4 et No Ad à 40-40.

**ART.6** : La compétition des 11, 12 et 13/14 ans se joue par tableau à élimination directe avec organisation d'une consolante si possible pour les perdants des 1er et 2ème tours **ou suivant un système de poules, si les effectifs sont trop réduits.** Les matches se déroulent en 2 sets gagnants de 6 jeux. **La règle du NOAD ne s'applique qu'aux 11 ans.**

**ART.7** : Les inscriptions aux tournois seront prises auprès du club organisateur à l'aide d'une fiche d'engagement accompagnée des droits d'engagement. **Il est vivement souhaité que ces droits n'excèdent pas 9 euros.**

**ART. 8** : Le juge - arbitre du club organisateur devra avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions concernant le circuit BNP Paribas T.T.J. 42 et établira le tableau à l'aide des documents fournis par la Commission des jeunes.

**ART.9** : Le club organisateur est responsable par l'intermédiaire de son juge-arbitre de la transmission des résultats au Comité de la Loire dans les délais habituels. **Il refusera le droit de jouer au compétiteur non muni de son certificat médical**

Clôture	Tournois et Dates	Engagements	9/ 10	11/ 12	13/ 14
23/12/2011	TC ST PRIEST EN JAREZ 14/01/12 – 05/02/12 Engagement : 9 €	TC ST PRIEST 14 bis rue Léo Lagrange 42270 St Priest en Jarez ☎ 04 77 74 56 07 <a href="mailto:tcspj@aliceads.fr">tcspj@aliceads.fr</a>		X	X
Sans Préavis	TC FIRMINY 01/02/12 – 12/02/12 Engagement : 8 €	TC FIRMINY 1 rue de la Tour 42700 Firminy ☎ 06 72 45 01 63 ☎ 06 09 09 85 99 <a href="mailto:tcfirminy@hotmail.fr">tcfirminy@hotmail.fr</a>			X
Sans Préavis	TC LA RICAMARIE 10/03/12 – 01/04/12 Engagement : 8 €	TC LA RICAMARIE Complexe sportif de Caintin 42150 La Ricamarie ☎ 06 19 25 57 00		X	X
04/03/2012	AS ROANNE 10/03/12 – 25/03/12 Engagement : 9 €	AS ROANNE 103 rue du Moulin à Vent 42300 Roanne ☎ 04 77 71 49 77 <a href="mailto:tcroanne@fft.fr">tcroanne@fft.fr</a>	X	X	
10/03/2012	TC ST GENEST LERPT 24/03/12 – 15/04/12 Engagement : 8 €	Jean Pierre TESSIER 7 Impasse des Peupliers 42530 St Genest Lerpt ☎ 04 77 90 15 63 ☎ 06 43 41 47 01			X
3 <sup>ème</sup> S : 24/03 4 <sup>ème</sup> S : 31/03	TC FEURS 31/03/12 – 22/04/12 Engagement : 8 €	Agnès MARGOTAT Les Accacias 42110 Chambéon ☎ 06 17 16 27 98 <a href="mailto:tennisclub.feurs@free.fr">tennisclub.feurs@free.fr</a>	X	X	
Sans Préavis	TC ROZIER EN DONZY 07/04/12 – 21/04/12 Engagement : 8 €	Christian PHELUT Mussy 42810 Rozier en Donzy ☎ 04 77 28 00 31 ☎ 06 03 59 56 12 <a href="mailto:christian.phelut@sfr.fr">christian.phelut@sfr.fr</a>			X
03/04/2012	TC ST ALBAN 07/04/12 – 22/04/12 Engagement : 8 €	Bruno FILLON 140 rue de Verdun 42640 St Germain Lespinasse ☎ 04 77 65 99 85 ☎ 06 08 45 63 81 <a href="mailto:bruno.fillon@wanadoo.fr">bruno.fillon@wanadoo.fr</a>		X	X
Sans Préavis	TC CHAMBON FEUGEROLLES 11/04/12 – 25/04/12 Engagement : 8 €	TC CHAMBON FLLES Allée du Vieux Chêne Parc de la Pouratte 42500 Le Chambon Filles ☎ 06 11 61 04 57 ☎ 06 09 09 85 99 <a href="mailto:patrick.stellies@orange.fr">patrick.stellies@orange.fr</a>	X	X	X
02/05/2012	TC LA TALAUDIÈRE 14/05/12 – 16/06/12 Engagement : 8 €	TC TALAUDIÈRE Rue Georges Clémenceau 42350 La Talaudière ☎ 04 77 53 02 83 <a href="mailto:tc.latalaudiere42@orange.fr">tc.latalaudiere42@orange.fr</a>		X	X
Sans préavis	TC RIVE DE GIER 11/06/12 – 01/07/12 Engagement : 8 €	TC RIVE DE GIER Vallée de Couzon 42800 Rive de Gier ☎ 04 77 83 73 51	X	X	

04/06/2012	TC PELUSSIN 11/06/12 – 01/07/12 Engagement : 8 €	Janine VERNAY 27 Rue de l'ancienne poste 42410 Pélussin ☎ 04 74 87 61 94 ☎ 06 85 90 80 20 <a href="mailto:janine.vernay@wanadoo.fr">janine.vernay@wanadoo.fr</a>			X	X
04/06/2012	TC VILLEREST 13/06/12 – 30/06/12 Engagement : 9 €	Jean-Pierre LATTAT 50 Chemin de Valours 42300 Villerest ☎ 04 77 69 70 23 ☎ 06 15 16 30 42 <a href="mailto:tcvillerest@orange.fr">tcvillerest@orange.fr</a>		X	X	X
10/06/2012	TC ST JUST QUERILLÈRE 16/06/12 – 07/07/12 Engagement : 8 €	TC ST JUST QUERILLÈRE 532 chemin de la Ferrière 42170 St Just St Rambert ☎ 04 77 36 45 21		X	X	X
Sans Préavis	TSC ST CHAMOND 29/06/12 – 13/07/12 Engagement : 8 €	TSC ST CHAMOND Complexe Pierre de Coubertin Bd de la Grande Terre 42400 St Chamond ☎ 04 77 29 00 87 <a href="mailto:tennis.st.chamond@wanadoo.fr">tennis.st.chamond@wanadoo.fr</a>		X	X	X
28/06/2012	TC ST GALMIER 10/07/12 – 29/07/12 Engagement : 8 €	TC ST GALMIER Le Préchateau Avenue de la Coise 42330 St Galmier ☎ 04 77 54 01 34 ☎ 04 77 54 11 77		X	X	X
Sans préavis	TC VILLARS 01/09/12 – 23/09/12 Engagement : 8 €	TC Villars Parc municipal Rue de la taillée, 42390 Villars ☎ 04 77 74 75 74			X	X
17/10/2012	TC RIORGES 27/10/12 – 11/11/12 Engagement : 9 €	TC RIORGES 439 avenue Gallieni 42153 Riorges ☎ 04 77 72 52 86		X	X	X
17/10/2012	TC MONTBRISON 27/10/12 - 04/11/12 Engagement : 9 €	TC MONTBRISON Stade de Beauregard 42600 Montbrison ☎ 04 77 58 01 27		X	X	X
Sans Préavis	TC UNIEUX 27/10/12 – 10/11/12 Engagement : 9 €	TC UNIEUX 5 rue Jean Jaurès Cote Quart 42240 Unieux ☎ 06 72 33 91 87 ☎ 04 77 61 05 04 <a href="mailto:tcunieux@orange.fr">tcunieux@orange.fr</a>		X	X	X
Nombre de tournois			11	17	17	

Le joueur devra obligatoirement se présenter avec sa licence et son certificat médical de non-contre indication à la pratique du tennis en compétition, de moins de 1 an, au juge arbitre ¼ d'heure avant le début du match.



**BNP PARIBAS**  
La banque d'un monde qui change



**BNP PARIBAS**  
La banque d'un monde qui change